

16. octobre
1596

Generalité
douze deniers

de Lion

259

pour sceulle



Donaon Parfait par

Haute & puissante dame, dame
Margueritte Segastie au proffict
de parrociens de S. Julien
molinmollette, /

Toutte ceux qui cecy pntre verront, Nous Anne
Comte d'Uxelles, marquis de Dange, baron de Chateaumoran
chevalier de l'ordre du Roy cappitaine de cinquante hommes
d'armes de ses ordonnances, son Baillif & paye Comte &
ressort de forester scauoy fisonne que pardevant Jean
Roussel not royal de S. Julien molinmollette aud' paye
Soubz nre & en pnce de tsmoine a pce nomme, Establie
& constituee en l'apostolique Haute & puissante dame, dame
Margueritte Segastie dame de S. Julien molinmollette Supp
Montrons, & d'ice place & signeurice, laq mere de
devotion, & po le zele quelle a a l'augmentation de l'Eglise
catholique apostolique & romaine, Considerant l'extremite
& demolition de l'Eglise par l'Injure de guerre civile
passée, notamment de l'Eglise parrocielle dudit S. Julien
laq est tellement de nuee de moine, & l'extremite
d'icelle par le moyen de guerre & trouble, qu'il n'est
en moyen faire construire, & eriger Un clocher en lad
Eglise, po y mettre & eriger l'extremite d'icelle, qui sont
de l'extremite au dedans la grande & principale porte de lad
Eglise en peril imminent, & en danger de se casser et
rompre : A Ceste cause lad dame de son bon gre puer
hanche et libele Volonte, & autrement car ainsi
faire luy plaist, po elle & l'extremite a l'aduenir a donne
& par cecy pntre donne baillie & a l'extremite du tout de
maintenant et a perpetuite par donaon pure simple,